**Fiche UE du département Biologie-Ecologie**

L1 L2 L3 M1 M2

Intitulé : Biologie de la Conservation

Responsable(s) : Anne Charpentier & Ana Rodrigues & Guillaume Papuga

Coordonnées du/des responsable(s) (tel/mail) : anne.charpentier@umontpellier.fr

Nombre ECTS : 2

Effectif min : Effectif max :

Nombre d’heures

CM : TP : TD : 15 Terrain : SPS :

Noms des intervenants pressentis :

Dr Ana Rodrigues DR CNRS, CEFE

Description de l’UE :

La totalité de l’enseignement est réalisée en anglais.

Les cours présentent 4 aspects de la Biologie de la Conservation en s’appuyant sur la recherche scientifique actuellement menée dans cette discipline:

1. Introduction à la conservation de la biodiversité (BC) : définition de Biologie de la conservation. Pourquoi conserver la biodiversité ? Quels sont les principaux acteurs de la BC et le rôle de la science dans la BC.

2. La conservation des espèces : Quelles sont les espèces prioritaires ? Comment conserver les espèces ? Comment savoir si une espèce est "bien conservée" ?

3. La conservation des espaces: Quels sont les espaces prioritaires ? Comment conserver les espaces ?

4. La conservation fonctionne-t-elle ? Importance de l’acceptabilité sociale et de l’engagement politique. Besoin d’indicateurs de la biodiversité et de mesurer l'impact de la conservation.

Les étudiant.e.s réalisent également un travail de groupe dans lequel ils/elles présentent un projet de BC, autour des questions : pourquoi, quoi, où, comment, combien il coûte et comment savoir s'il est efficace ?

Compétences visées par l’UE :

- Comprendre les principales échelles, outils et acteurs de la conservation

- Connaitre des concepts clé en biologie de la conservation

- Comprendre les principaux critères de priorisation des actions de conservation

- Développer un esprit critique sur l’efficacité des actions de conservation

Prérequis (compétences et/ou UE) :

- Bon niveau d’anglais oral et écrit

- Connaissances de base en écologie

- Connaissances de base en conservation de la biodiversité

Modalité des contrôles de connaissances

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| épreuve | coefficient | Nb heures | Nb Sessions | Organisation (FDS ou local) |
| Ecrit |  |  |  |  |
| Contrôle Continu | 100% |  | 2 | Local |
| TP |  |  |  |  |
| Oral |  |  |  |  |

Informations additionnelles :

La totalité de l’enseignement est réalisée en anglais.

Cadre réservé à l’administration :

Code UE :